



Porto-Novo, le 11 juin 2019

N° 285/DEC/MESTFP/STEC/SD

NOTE

A

Messieurs les Directeurs Départementaux
des Enseignements Secondaire,
Technique et de la Formation
Professionnelle

Objet : Organisation des épreuves orales et de l'EPS du BEPC, session de 2019

Dans le cadre de l'objet ci-dessus, et considérant que les épreuves écrites de la session normale du baccalauréat démarrent le mercredi 19 juin 2019, j'ai l'honneur de vous informer que les épreuves orales et de l'Education Physique et Sportive de l'examen du BEPC se dérouleront plutôt les lundi 17 et mardi 18 juin 2019, contrairement aux dates mentionnées dans le calendrier actualisé de gestion des tâches et activités en votre possession.

Je vous saurai gré des dispositions utiles que vous ferez prendre ou prendrez pour une large diffusion afin que les candidats soient informés.



Dr. Roger KOUDOADINOU
Directeur des Examens et Concours